

Pourquoi toute cette « artillerie lourde » déployée dès le jour où est déposé le préavis ?

Le but recherché est de modifier l'ordre du jour d'une réunion sur le réajustement des salaires 71 prévue de longue date pour le lendemain, la direction de la Régie non seulement n'accordera rien, mais encore elle cherchera par une manœuvre assez grossière à diviser les syndicats : le jeudi matin elle reçoit à part les seuls signataires de l'accord sur les salaires 71 : FO, CFTC, autonomes, CFT. Après un symbolique « échange de vue » elle leur fait part de ses décisions : 1,25 % à partir du premier septembre. Les syndicats présents, qui sont liés par l'accord, estiment qu'il s'agit d'une application correcte de la clause de sauvegarde (2). Toutefois plusieurs d'entre eux portent le problème de la nouvelle grille des salaires qui ne correspond pas du tout à ce qu'ils demandaient. La réunion se termine là.

L'après-midi la direction convoque les représentants CGT-CFDT pour simplement les informer sans discussion de ce qu'elle a décidé. Furieux, ils quittent la séance et demandent une autre entrevue auprès du directeur. Ce dernier, M. Weil, aura durant tout le conflit l'attitude d'un fonctionnaire consciencieux qui essaye d'exécuter avec le maximum de « loyauté » et de souplesse des décisions prises dans les hautes sphères gouvernementales. Ce jeudi il répond... qu'il donnera la réponse mais qu'il ne peut s'engager sur la date à laquelle il la donnera ! C'est donc une fin de non-recevoir masquée derrière de vagues promesses.

Malgré cela la CGT et la CFDT publieront le soir même un communiqué affirmant « leur volonté de négocier, afin d'éviter un conflit et le désagrément d'un arrêt de métro aux usagers. »

Des réunions vont encore avoir lieu avec Weil, le lendemain et le jour suivant. Mais ses réponses sont toujours des refus brutaux, masqués derrière une hypocrisie toute diplomatique :

« Nous ne pouvons rien changer pour le moment. Toutefois les discussions restent ouvertes pour l'année prochaine... »

Finalement, le samedi soir c'est décidé : la grève aura lieu.

Les syndicats et en particulier la CGT avaient pourtant tout fait pour l'éviter. Ils espéraient probablement que cette menace de grève suffirait à obtenir quelques concessions qui leur permettent de s'en tenir là. (3). La direction n'avait pas voulu comprendre, il avait fallu se résigner à l'action, comme le souligne à regret Salini (*l'Humanité* du 9 octobre) dans son éditorial où il donnera au passage une justification directe du préavis de grève :

« Devant la résistance du gouvernement, ils ont annoncé une grève, sept jours avant de l'entreprendre. Sept jours pendant lesquels on pouvait reprendre le dialogue. N'a-t-on pas assez vanté les préavis de grève ! Nous a-t-on assez dit que le préavis était uniquement destiné à éviter les conflits, à discuter, à chercher des compromis ! Durant ces 7 jours, le gouvernement s'est tu ».

On est bien loin de mai 1968 !

(2) En fait, d'après les calculs de la CGT, cette augmentation ne compense que très imparfaitement la hausse du coût de la vie.

(3) A l'exemple de ce qui s'était déjà passé chez les fonctionnaires en avril 70 : les fédérations CGT, CFDT, FO, FEN, CFTC et autonome avaient elles aussi annoncé pour le 22 avril 70 une « grève des fonctionnaires si... ». Le 21 avril au soir, les syndicats avaient appris par la radio que la grève était décommandée : le gouvernement avait concédé 3% d'augmentation.